Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le
ID : 060-216003806-20230331-DE2023_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE2023_10

COMMUNE DE MARGNY SUR MATZ

Département de l'Oise

SEANCE DU 31 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois et le trois février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Baptiste de FRESSE DE MONVAL, maire.

Étaient présents : BORGNE Véronique, LEVERT Catherine, MAZANY Isabelle, PETIT Valérie, PIAULT Sylvie, RUMEAU Aurélie, TOMASI Guylaine, AUBERT Yves, BIELAWSKI Francis, CATTIAUX Nicolas, COULON Jacky, DE FRESSE DE MONVAL Baptiste, DELOZIERE Yves, THOREL Pascal.

Madame Isabelle MAZANY a été élue secrétaire de séance.

OBJET : SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le maire liste les subventions communales accordées en 2022 et propose de conserver la même méthode : attribution des subventions courantes + subventions exceptionnelles sur demande.
Madame Bomy, Présidente de l'Association et présente dans la salle, explique que les membres ont décidé de ne plus faire appel à la médiathèque départementale pour le prêt de livres. La cotisation de 2€ par habitant n'est par conséquent plus obligatoire. Toutefois, une subvention communale de 530 € est proposée pour l'achat de livres et le fonctionnement de la bibliothèque.

AAMM	2 325 € (1 000 € pour les cadeaux de Noël + 1 325 € de subvention comme chaque année)
Bibliothèque	530 €
Société de chasse	140 €
Anciens combattants	140 €
Les p'tits loups du SIRS	140 €
OCCE 60	140 €
Collège de Ressons	140 €
Un air de romance	140 €
Les Dames de Cœur	140 €
Association Côté Cour	140 € + 500 € pour l'organisation des journées « les arts en fête » qui auront lieu cette année les 3 et 4 juin à Margny-Sur-Matz et qui permettent de dynamiser le village.

Soit un total de 4 475 €

Après délibération, les conseillers votent : POUR à l'unanimité

Acte rendu exécutoire par son dépôt en Sous-Préfecture le : 06/04/2023

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le
ID : 060-216003806-20230331-DE2023_10-DE

Le maire,
Baptiste de Fresse de Monval

Nombre de Membres
- Afférents au Conseil : 15
- En exercice : 14
- Ayant pris part à la délibération : 14
Date de convocation : 10/03/2023
Date d'affichage : 10/03/2023

